



# Ma fiche de service expliquée

## Semaines

Nombre de semaines de cours  
 Nombre de semaines de stage sur la scolarité  
 Nombre de semaines de stage hors scolarité

## Effectifs

Nombre d'élèves dans la classe ou le groupe

## GR

Nombre de groupes dans la classe pour cet enseignement

## Autres

Volume horaire hebdomadaire réalisé dans un cadre spécifique : AP, stages collectifs, heures de vie de classe...

**FFE :** cours en face à face élèves

## Ensemble d'élèves

Classes dans lesquelles vous enseignez

## Discipline

Matière(s) dans laquelle vous enseignez

## Services réels à effectuer en classe

Ensemble d'élèves	Discipline	Semaines	Effectifs	Pris en compte dans	Cours	TP/TD	Gr	Pluri	Autres	Gr	F.F.E.	Dont SCA
Bac 1 CGEA	Mathématiques	28 - 8 - 0	25	1ère chaire	1,00	2,00	2				1	3,00 0,67
Bac 1 CGEA	Informatique	28 - 8 - 0	25	1ère chaire	1,00	1					1	1,00 0,22
Bac 2 CGEH	Mathématiques	28 - 6 - 2	28	1ère chaire	2,00		2				1	2,00 0,33
Seconde 1	Mathématiques	36 - 0 - 0	33		3,00	2,00	2				1	5,00 0,00
Term PA	Mathématiques	31 - 3 - 2	19	1ère chaire	3,00		2				1	3,00 0,25
<b>TOTAL</b>					<b>9,00</b>	<b>5,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>14,0</b>	<b>1,47</b>

## SCA : (suivi/concertation/autres).

Correspond au volume horaire libéré par semaine de stage prises sur la scolarité. Pour les PCEA, n'existe pas car selon leur statut, il n'ont pas d'obligation de suivre les élèves en stage. Pour les PLPA2, ne peut excéder trois heures (actions à définir avec le chef de service).

## Réduction et majoration de service

**-1ère chaire :** réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer (quelque soit votre temps de travail pour un enseignement de 6 heures dans toutes les classes sauf 2<sup>nd</sup> GT, 2<sup>nd</sup> PRO, 4e-3e.

**-Minoration de service :** réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer à partir de 8h de cours dans des classes de plus de 36 élèves (2h pour des classes à plus de 40 élèves)

**-Majoration de service :** augmentation d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer pour au moins 8h de cours dans des classes à moins de 20 élèves (10h pour les enseignants d'EPS)

ATTENTION : les horaires de TP/TD ne sont pas pris en compte pour la majoration de service.

Total général service en classe **9,00 5,00 0,00 0,00 14,0 1,47**

Service hebdomadaire à ASSURER			
Horaire	18,00	x temps	80%
			14,40
Réductions et majorations de service			
1ère chaire			-1
Minoration			0
Majoration			0
Décharges			
<b>Total à ASSURER</b>			<b>13,4</b>

Bilan Fiche de service	0,60
Heures supplémentaires années	0,60

Services hebdomadaires à EFFECTUER		
	H. heb.	
Face à face		14,00
Pondération CPGE		0,00
Pondération BTSA		0,00
<b>Total</b>		<b>14,00</b>
Autres activités	H. heb.	Sur SCA
<b>Total à EFFECTUER</b>		<b>14,00</b>

## Pondération de service

(réduction du service à effectuer compte tenu du fait que vous enseignez en classe préparatoire ou en BTSA)  
 - 0,5h/heure de cours en CPGE  
 - 0,25h/heure de cours en BTSA  
 La réduction est limitée à 3h en BTSA

## Volume horaire hebdomadaire à effectuer

**Il est indispensable de vérifier l'exactitude de l'ensemble des éléments de cette fiche avant de la signer. Pour toute question n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétaire de votre section syndicale du SNETAP-FSU.**